

nus tuas, » etc. — Et lors ses bras commencèrent à trembloter en attendant le coup, qui luy fut donné tout au haut du col, trop près de la teste. Du quel coup son col n'estant coupé qu'à demy, le corps tomba au costé gauche du poteau, à la renverse, le visage contre le ciel, remuant les jambes et les pieds et haussant faiblement les mains. Le bourreau le voulut renverser pour achever par où il avait commencé ; mais, effrayé des cris que l'on faisoit contre luy, il luy donna trois ou quatre coups sur la gorge, et ainsi lui coupa la teste, qui demeura sur l'échafaud.

« L'exécuteur l'ayant despouillé, porta son corps, couvert d'un drap, dans le carrosse qui les avoit amenés (cela s'entend naturellement des deux suppliciés) ; puis il y mit aussi celuy de M. de Cinq-Mars et leurs testes, qui avoient encore toutes deux les yeux ouverts, particulièrement (celle de) M. de Thou, qui sembloit estre vivante. De là ils furent portés aux Feuillants, où M. de Cinq-Mars fut enterré devant le maistre autel ; M. de Thou a esté embaumé et mis dans un cercueil de plomb pour estre transporté en sa sépulture, » etc. (1)

F. ROLLE.

(1) Ici se termine la partie véritablement essentielle de cette Relation, que l'auteur prolonge encore de quelques alinéas qu'il consacre exclusivement à des réflexions philosophiques sur la fin si horrible et si prématurée du jeune favori de Louis XIII et de son ami de Thou ; sur l'inconstance de la Fortune, l'incertitude des choses de ce monde et la fragilité de notre nature. Cette conclusion édifiante n'ayant point de rapport avec notre affaire, nous n'en parlerons pas autrement.